



Dossier OPA

Des réponses qui se font attendre !

Madame la directrice,

Les Ouvriers des Parcs et Ateliers attendent des réponses claires et précises sur leur avenir au sein du ministère.

Si la grille de classification a évolué en 2019 pour tendre vers ce que connaissent les personnels fonctionnaires de ce ministère et que des ajustements furent réalisés pour ne pas léser le niveau de pension de retraite des collègues transférés dans la Fonction publique territoriale, les OPA restant à l'Etat sont toujours dans l'attente de réponses à leurs revendications et portées à votre connaissance le 15 janvier dernier.

Si nous sommes heureux d'avoir enfin reçu un calendrier de tenue des futures réunions d'échanges, nous nous interrogeons sur la capacité du MATTE à se projeter dans les 6 mois à venir alors que la présentation du budget 2026 aura lieu le 15 juillet ! Et que nous connaissons tous le contexte budgétaire national.

De plus, nous nous interrogeons quant à la pérennité de CCOPA dans certains services ou établissements du fait des effectifs en constante diminution. Alors quel devrait être le périmètre des futures CCOPA ? Nous entendons parler de regroupement de commission consultative entre DIR !? Ou de déplacer celle de la DIRM NAMO vers la DREAL 44 !?

Et **la CFDT** constate que des collègues paient leur reclassement de 2019 qui est considéré par des services comme ayant été une promotion ! Exemple : DIR MC

La CFDT revendique encore et toujours :

- **La suppression définitive des abattements des zones 2 et 3 parce qu'il n'y a rien de gravé dans le marbre !**

La CFDT exige des réponses sur un certain nombre de questions :

- **Ou en sommes-nous sur le dossier de l'accès au suivi du déroulement de carrière sur le site « ENSAP » comme pour les fonctionnaires ?**
- **Ou en sommes-nous sur le dossier de l'accès aux congés bonifiés comme pour les fonctionnaires ?**
- **Ou en sommes-nous sur la question de l'intégration de la prime d'expérience dans la prime d'ancienneté ?**
- **Ou en sommes-nous sur l'éventuelle fonctionnarisation des OPA ? Avez-vous un retour du Guichet unique ?**

Madame la Directrice, **la CFDT** vous a interpellé le 15 janvier 2025 lors d'une réunion en bilatérale sur tous ces sujets et bien d'autres encore (bientôt sept mois) Nous sommes toujours dans l'attente de réponses franches et précises pour des mesures concrètes ! Elles sont le préalable à l'ouverture de nouvelles négociations !